

# Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°13

septembre 2025



Espace  
Louis CAUQUEL  
Maire de  
CASTELNAU DE GUERS  
De 1953 à 1989



## Le mot du Maire



Cet été, marqué par deux épisodes caniculaires, a vu cent cinquante hectares de nos pinèdes ravagés par un incendie majeur à l'extrémité de notre commune, près du domaine de Bridau. Dès lors, l'activité de la municipalité a été soutenue alors qu'elle est habituellement plus calme.

Avec septembre et ses températures plus douces, nous retrouvons nos habitudes. Le ballet des machines à vendanger a commencé à l'issue d'une année difficile pour les vignerons à cause de la météo et des maladies.

La rentrée s'est déroulée sans accroche pour nos 95 enfants de l'école des Sautarochs dont nous aurons bientôt terminé l'aménagement.

Au niveau national, l'instabilité permanente de l'État génère beaucoup d'incertitudes pour l'avenir. Dans nos petites communes, les financements se raréfient. Planifier des projets devient plus compliqué, la gestion devient plus tendue. Mais les municipalités assument. Elles sont la base de l'édifice démocratique de notre pays. Elles présentent des budgets équilibrés sans sacrifier l'investissement qui contribue à faire tourner l'économie.

Enfin nous avons inauguré l'espace Cauquil en présence du président de l'Association des Maires de l'Hérault. À travers Louis Cauquil et ses 36 ans de mandat, nous avons voulu rendre hommage à tous les maires et aux élus qui, avec sérieux, détermination et abnégation continuent de gérer notre quotidien en pensant à l'avenir. L'optimisme est une force.

Bonne rentrée.

Votre maire, Didier MICHEL

La municipalité vous présentera ses vœux vendredi 9 janvier 2026  
à la salle polyvalente

## SOMMAIRE

<b>Édito</b>	<b>p. 2</b>	<b>Rétrospective</b>	<b>p.14</b>
<b>Actualités</b>	<b>p. 3</b>	<b>Enfance et jeunesse</b>	<b>p. 16</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>p. 12</b>	<b>Environnement</b>	<b>p. 18</b>
<b>Économie</b>	<b>p. 12</b>	<b>Vie des associations</b>	<b>p. 19</b>
<b>Culture et patrimoine</b>	<b>p. 15</b>	<b>Infos pratiques</b>	<b>p. 24</b>

### Diffusion

Page Facebook

« Castelnau notre village »

Site mairie

<https://www.castelnau-de-guers.com>

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

### Responsable de la publication

Didier MICHEL

### Rédaction

Mairie de Castelnau de Guers

## 400 HA RAVAGÉS PAR LES FLAMMES, CET ÉTÉ, SUR NOTRE COMMUNE

Les 4 et 8 juillet derniers, à la suite d'une période de canicule extrême, deux incendies ont ravagé une partie de la commune de Castelnaud, dans le secteur de la Crémade et de Bridau. Le feu, attisé par un violent vent du nord, s'est ensuite déplacé avec une extrême rapidité sur la commune de Montagnac pour parcourir au final près de 400 ha.

D'autres foyers étant en cours sur le département, les moyens ont été progressivement engagés pour atteindre plus de 400 pompiers, 200 véhicules au plus fort de l'incendie (dont des équipes de Bretagne et du Haut Rhin). Les moyens au sol étaient appuyés par les moyens aériens (2 DASH, 1 hélicoptère et 5 canadairs).

La présence des maires de Castelnaud et Montagnac a été requise au poste de commandement situé à St Martin de la Garrigue pour suivre les opérations dirigées par le colonel des pompiers.

Informé, le préfet, F.X. Lauch s'est également rendu au PC pour évaluer la situation.

Au matin du 9 juillet, le feu était enfin fixé mais la surveillance s'est poursuivie durant deux jours afin que tout risque de reprise soit écarté.

Sur notre commune, c'est l'ensemble du domaine de Bridau (Bridau, Haut Bridau, Mas Epic) qui était un moment menacé, évitant le pire grâce à l'intervention courageuse des hommes au sol qui ont arrêté les flammes à quelques mètres des habitations. Au final, les bâtiments ont été préservés, pas de pertes humaines non plus.

Encore une fois, comme dans l'Aude un mois et demi plus tard, les vignes ont servi de coupe-feu et évité des dégâts plus importants. Malheureusement, elles ont été « grillées » en totalité ou en partie et ne porteront pas de récoltes. Leur survie est en jeu.

Une semaine après les incendies, le Préfet de l'Hérault est revenu à Castelnaud, sur les terres de Bridau avec le président de la chambre d'agriculture, Jérôme Despey, les représentants du Crédit Agricole, des assureurs Groupama et Pacifica et des organismes représentatifs de la viticulture héraultaise pour évaluer des dégâts causés aux vignes.

Il est évident que les zones viticoles sont un rempart contre la propagation des incendies. Si un jour il ne devait plus y avoir d'agriculture et de viticulture, on verrait les feux ravager les habitations et le tourisme périlcliter à cause d'un paysage désolé.



## 190 HECTARES ONT BRÛLÉ SUR LA COMMUNE DE CASTELNAU ET AUTANT SUR CELLE DE MONTAGNAC, ET MAINTENANT ?

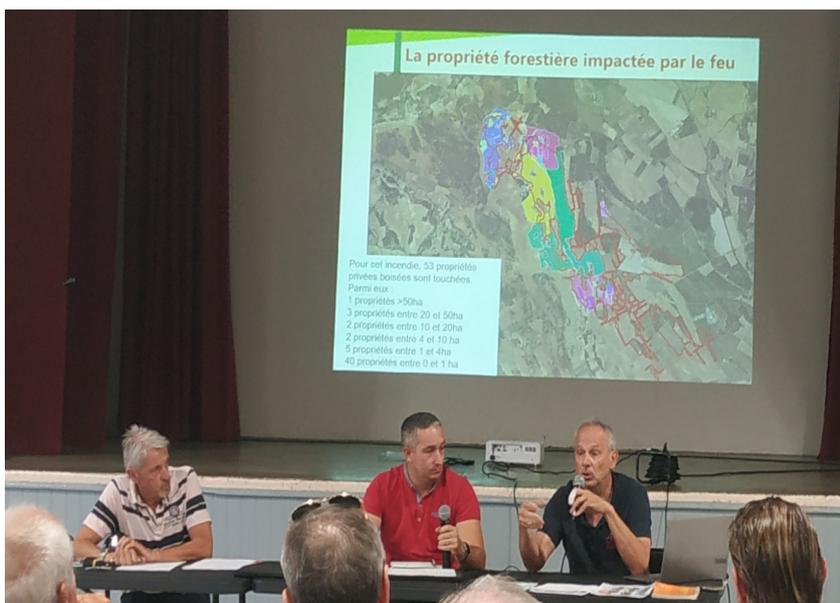
Suite aux incendies des 4 et 8 juillet, la municipalité a réuni les propriétaires des parcelles forestières ravagées par les flammes. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette réunion qui avait pour but de trouver des solutions pour l'avenir.

Dans un premier temps, M. D'Orazio, du Centre National de la Propriété Forestière (établissement public) a clairement exposé les obligations, les responsabilités et les solutions possibles après un incendie mais aussi le volet préventif sur des zones boisées.

M. Trousselier de la société « Forestière de Provence » et M. Villeneuve de la société Fraïsse, spécialisées dans la valorisation du bois brûlé et l'entretien durable des forêts, ont présenté chacun leur entreprise. Leur activité consiste à récupérer le bois brûlé pour en faire notamment des granulés de bois (combustible pour poêles). Le reste des déchets est broyé sur place et se transforme progressivement en humus. La zone après le travail est propre et va reverdir dès la première pluie.

Ces sociétés peuvent également intervenir sur des zones non brûlées pour éclaircir la forêt en prélevant 1 arbre sur 3. Nous envisageons de tester cette expérience sur quelques hectares de terres communales.

Ces travaux ne coûtent rien au propriétaire ou à la commune car l'entreprise se paye avec le bois récupéré, brûlé ou non.



## STATIONNEMENT

La place réservée aux personnes à mobilité réduite a été déplacée suite aux travaux d'aménagement devant l'espace Cauquil.

Initialement située devant l'ascenseur de l'école, elle se situe désormais devant la mairie. Ce nouvel emplacement facilitera les manœuvres.

Pour rappel :

Ces places sont réservées exclusivement aux personnes handicapées ou à mobilité réduite munies d'une des deux cartes de stationnement (ou les personnes les accompagnant).

En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende dont le montant correspond à celui des contraventions de 4ème classe, soit 135 euros. Il risque également la mise en fourrière de son véhicule.



## AMÉNAGEMENT DU JARDIN ÉCOLE/CENTRE DE LOISIRS

### INAUGURATION DE L'ESPACE CAUQUIL

Le 21 juin, les Castelnaulais ont pu découvrir le jardin attenant à l'école et au centre de loisirs.

Cet espace, en contrebas du bâtiment, est peu visible de l'extérieur. Les visiteurs ont pu s'y promener, très agréablement surpris par l'aménagement, les plantations, le potager, les espaces ombragés, les tables pour diverses activités (classe, pique-nique ...).

Les travaux sont terminés, offrant aux enfants un nouveau lieu pour s'amuser, se détendre et apprendre en plein air. Les toiles tendues sont accrochées depuis la rentrée afin de protéger les tables et les bancs et augmenter la partie ombragée.

Des plantations variées ont été réalisées dans la partie potager : courgettes, tomates cerise, melon et courges.

Cette activité jardinage permet aux enfants d'apprendre, de se détendre en s'amusant tout en les sensibilisant à l'environnement et au respect de la nature.



L'inauguration de l'espace Cauquil a eu lieu en présence de Frédéric Roig, Président de l'association des maires de l'Hérault, des enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants de Louis Cauquil qui fut maire de Castelnaud durant 6 mandats de 1953 à 1989.

Ce nouvel espace de tranquillité est ouvert à la population.

Des nouveaux jeux ont été installés ainsi que des bancs favorisant les échanges pour les familles dans un lieu sécurisé.

Les aménagements se finalisent. Les toilettes vont être utilisables prochainement et la pelouse doit être semée cet hiver.

Horaires d'ouverture de l'espace Cauquil :

- ◆ 7h30/17h00 en hiver, à partir du 26 octobre 2025, date du passage à l'heure d'hiver,
- ◆ 7h30/18h30 l'été, à partir du 29 mars 2026, date du passage à l'heure d'été.



## HOMMAGE RENDU À LOUIS CAUQUIL

Louis Cauquil fut maire de Castelnaud de 1953 à 1989, soit six mandats consécutifs. Il était né à Pézenas en 1922.

Après une jeunesse sans histoire, le jeune Louis est réquisitionné en 1942 à 20 ans pour partir au STO. Après deux évasions, on l'envoie en Autriche, à Bendorff, travailler dans un laminoir dans des conditions extrêmement dures.

Trois ans plus tard, c'est enfin le retour en France.

Louis possède quelques hectares de vignes. Il s'installe sur la propriété de son beau-père, Joseph Boniol, une personnalité Castelnaulaise.

## Un nouveau maire pour 36 ans ...

En 1953, il y a des élections municipales. Louis Cauquil n'est pas quelqu'un de particulièrement ambitieux, mais il a les pieds sur terre.

On vient le solliciter pour mener une liste. Il accepte, ne se doutant pas qu'il venait de signer un bail de 36 ans ! Il est élu et succède à Jean Mascou.

## Un tournant pour Castelnaud

Louis Cauquil et son équipe entament un travail patient de modernisation et d'équipement, attentifs aux finances, car Castelnaud n'est pas un village riche même si, à l'époque, l'État est plus généreux en subventions.

Fin des années 50, il lance la construction de la maison du peuple, bâtiment moderne à l'époque. Jusque là, les fêtes se tenaient dans une remise dont le toit s'est écroulé à cause de la neige. Durant de longues années, aucun village alentours n'aura de salle équivalente.

Certaines rues, exceptées les artères principales, sont en terre. Il va entreprendre le goudronnage de ces rues auxquelles on donne un nom.

Parallèlement, il faut installer le « tout à l'égout » comme on dit alors. Ce sera fait en 1965 avec la mise en place du réseau eaux usées.

Fin des années 60, il entreprend la construction d'un nouveau château d'eau, celui que vous connaissez actuellement, pour faire face au développement du village.

## Le village se développe

Jusque dans les années 68 environ, la mairie se trouvait au beffroi, au centre du village, et la poste sur la place des frères Barthélémy, au niveau de l'actuelle épicerie. Louis Cauquil achète un bâtiment et installe la nouvelle mairie à sa place actuelle, plus facile pour stationner, plus vaste pour travailler, plus pratique. La poste sera déplacée au beffroi à la place de la mairie.

En 1971, il va construire la station d'épuration. Jusque-là les eaux usées se déversaient directement dans l'Hérault. Il la prévoit surdimensionnée afin de réceptionner les effluents de la cave coopérative. Bien lui en a pris puisqu'après 2003 et l'arrêt de la cave coopérative, cette station par son dimensionnement permettra d'accueillir de nouvelles populations sans qu'il soit nécessaire de l'agrandir.

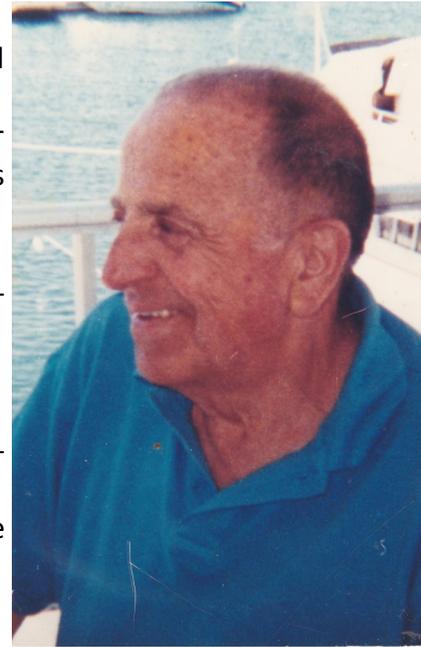
Tout au long des années 70, les constructions nouvelles vont se multiplier, les « villas », comme on les appelle à l'époque, les lotissements côté Peyral, côté cave coopérative, route de Pomérols.

Louis Cauquil et son équipe réfléchissent alors à un aménagement urbain plus ordonné. Ils créent en 1983 le PAE « Fontvielle » sur le versant de la colline côté Pézenas. Cette vision à long terme permettra la construction de 2 lotissements communaux. La zone poursuivra son extension jusqu'à aujourd'hui. Les derniers terrains se construisent jusqu'à 40 ans après.

Sa dernière action, symbolique, fut la plantation de l'arbre de la liberté offert par le président du conseil général d'alors G. Saumade pour le 200<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution française.

C'est le micocoulier qui se situe à gauche du portail de l'église.

Louis Cauquil se retire en 1989, à l'issue de son 6<sup>ème</sup> mandat. Il s'éteint en 1993.



## CHANGEMENT DES MODES DE CHAUFFAGE À L'ÉCOLE

Dans une démarche orientée vers le développement durable et la maîtrise des coûts énergétiques, la municipalité a engagé des travaux de rénovation du système de chauffage de l'école. Ces améliorations visent à réduire le montant des factures et s'inscrivent dans une démarche écoresponsable.

La chaudière à gaz, énergivore et coûteuse, a été remplacée par une pompe à chaleur permettant de chauffer le rez-de-chaussée. Une réponse concrète à la hausse du prix du gaz qui pesait lourdement sur le budget communal.

À l'étage, les anciens convecteurs électriques, peu performants, ont cédé la place à des climatiseurs réversibles. Ces appareils, en plus de chauffer en hiver, rafraîchissent en été. Ils étaient devenus nécessaires avec des locaux exposés plein sud. Là aussi, ces appareils moins énergivores réduiront la facture d'électricité.

## RÉNOVATION DE LA FAÇADE DE L'ÉCOLE

Les travaux de ravalement de façade se poursuivent, malgré un léger retard par rapport au planning initial. L'entreprise se mobilise pour finaliser les deux dernières tranches d'ici le mois d'octobre afin de limiter au maximum les désagréments pour les parents, les enfants et le personnel.

Une fois la façade entièrement rénovée, toutes les anciennes fenêtres en bois seront remplacées. Cette opération permettra d'améliorer l'isolation thermique tout en s'harmonisant avec les autres fenêtres déjà changées précédemment.

Nous vous remercions pour votre patience et votre bienveillance.

## ENTRETIEN DES CHEMINS

Durant tout l'été, les agents du service technique de la commune ont procédé au nettoyage des chemins et des fossés.

L'objectif, à l'approche des vendanges, est de faciliter le passage des véhicules, notamment des tracteurs, sur plus de 100 kilomètres de voies et d'assurer un accès sécurisé aux parcelles viticoles.

Ces interventions, en plus de faciliter les déplacements pendant les vendanges, visent à limiter les risques d'accidents et à préserver le matériel agricole.



## TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA COMMUNE AVEC L'AIDE DES JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année durant les vacances d'été, la commune a proposé aux jeunes âgés de 16 à 18 ans une première expérience dans le monde du travail. Sept jeunes ont été recrutés pour ces « jobs d'été ». Ils ont travaillé durant deux semaines, uniquement le matin et ont été affectés au centre de loisirs, à l'entretien des locaux, au service technique et au secrétariat.

Ils sont invités le **vendredi 17 octobre à 18h30** avec leur famille à la salle du conseil à la mairie afin de les remercier pour leur investissement et leur implication.

## CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX BACHELIERS

La municipalité a accueilli les nouveaux bacheliers et leur famille lors d'une cérémonie organisée le vendredi 11 juillet à la mairie. Tous n'étaient pas présents car déjà engagés dans des jobs d'été ou occupés par leur installation pour la prochaine rentrée.

Comme les années précédentes, la municipalité a offert à chaque bachelier un bon cadeau d'une valeur de 30 € à utiliser chez Intersport.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans la suite de leur parcours.

## Après-midi des associations

Samedi 6 septembre, plusieurs associations étaient présentes pour faire découvrir ou pour rappeler leurs activités. Une belle occasion pour les habitants de tous âges de s'informer, d'échanger et de participer à des animations variées.

En fin d'après-midi, l'association du 3ème âge et la municipalité ont partagé un apéritif avec les associations et les participants présents.



## MARCHÉ DE NOËL 2025

Le marché de Noël aura lieu le **dimanche 14 décembre**.

Nous invitons les associations et professionnels souhaitant tenir un stand de prendre contact auprès d'Élodie Garçon à l'adresse mail suivante :

[elodiegarcon.mairiecastelnau@gmail.com](mailto:elodiegarcon.mairiecastelnau@gmail.com)



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTELNAULAIS(ES)

Monsieur le maire Didier Michel et son équipe municipale auront le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Castelnaud de Guers le **vendredi 17 octobre à 19h** à la mairie, salle du conseil. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en contactant la mairie au 04 67 98 16 94. Nous pourrons faire connaissance autour du verre de l'amitié.



## LE POINT SUR LE CHÂTEAU

Rappel : lors de la vente du domaine Laneluc Sanson en 1997, la municipalité d'alors a acquis le château.

Elle a revendu l'ensemble à la communauté de communes des pays d'Agde dont nous faisons partie à l'époque.

En 2003, à la création de l'agglomération Hérault Méditerranée, le bâtiment est naturellement revenu à la CAHM.

La CAHM, après avoir fait des travaux de sauvegarde (toitures, chapelle) souhaite revendre cet ensemble immobilier à un investisseur pour un projet en accord avec l'esprit du lieu et les souhaits de la commune.

Les sommes qu'il faudrait mobiliser pour réaliser un équipement public dans ces bâtiments sont disproportionnées par rapport aux moyens de la commune, surtout en cette période de raréfaction durable des subventions.

Depuis 2021, nous avons, en accord avec l'agglomération, réouvert ce site et y avons organisé des manifestations prisées des castelnaulais et des touristes : fête du picpoul, marchés de producteurs, fête de la musique, etc. Cela a permis de mettre en valeur ce site et de le faire connaître.

Au mois de juin, l'agglomération a missionné une agence immobilière spécialisée dans les transactions de ce genre de produit immobilier. Des visites ont été organisées pour les acquéreurs intéressés (essentiellement des curieux !).

Ces visites étaient obligatoires pour participer aux enchères dont la mise à prix était 118 000 €.

Parmi la vingtaine de candidats, 2 seulement ont été retenus par l'agence. Après présentation des projets, aucun ne nous a semblé réellement crédible. Leur capacité financière pour engager une rénovation de cette envergure était notamment insuffisante.

Il est à noter que, si la CAHM est bien propriétaire, la commune est entièrement associée aux décisions et rien ne sera fait sans notre aval.

La situation semblait au point mort quand un investisseur s'est manifesté hors délai au mois de juillet. Il nous a reçu avec le DGS de l'agglomération Ch. Bourdel dans un ancien domaine viticole qui était en ruine et qu'il a entièrement restauré en créant des gîtes et un restaurant avec succès. Il souhaite vendre cet équipement pour recréer quelque chose de plus petit mais dans le même style. C'est avant tout un entrepreneur connaissant parfaitement le métier de la restauration. Il est venu « incognito » lors d'un marché de producteur pour se rendre compte du potentiel. Il est ensuite revenu faire une visite complète du château. Il est prêt à développer son projet en collaboration avec la commune (accès au belvédère, accords avec les producteurs locaux, manifestations artistiques, etc.)

Nous attendons sa proposition. A suivre...

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE BELZUNCE

Ce jardin, situé à l'emplacement d'une ancienne maison démolie en raison de sa vétusté, appartenait autrefois à M. Belzunce. Avant de pouvoir l'aménager, il a fallu attendre la consolidation des murs de la chapelle ainsi que l'installation des systèmes d'évacuation des eaux prévus pour la future Maison du Patrimoine.

Une mini-pelle a été louée pour niveler et préparer le terrain. Les agents du service technique ont réalisé l'aménagement de l'espace tandis que l'agglomération se chargera des plantations.

Après l'installation de bancs, les riverains pourront profiter de ce coin de verdure tranquille.



## ATTENTION !

Les mûriers platanes sont attaqués par un coléoptère nommé Longicorne tigre. Ils perdent leurs feuilles et meurent en quelques semaines.

Il n'y a pas de traitement connu à ce jour.

Il faut couper l'arbre, le brûler si possible pour éviter la propagation de ce nuisible et en informer la mairie.



## AUMES : 30<sup>ÈME</sup> RANDONNÉE VTT/TRAIL AU PROFIT DU TÉLÉ-

Dimanche 21 septembre 2025, le foyer rural d'Aumes a organisé la 30<sup>ème</sup> édition de sa randonnée VTT/trail, dans le cadre du Téléthon, sur un parcours traversant les terres Castelnaulaises.



Les bénéfices de la journée ont été intégralement reversés à l'AFM-Téléthon et 1 € par inscription a été reversé aux Pupilles des sapeurs-pompiers.

Afin d'illustrer leur engagement quotidien dans la protection de nos vies et de nos biens, les pompiers présents ont effectué une démonstration de techniques de lutte contre les incendies.



## CASTELNAU DE GUERS 2025/2026

### Atelier Mémoire



salle attenante maison du peuple

14h30 -17h00

### MEMOIRE

jeudi 04 septembre  
 Jeudi 02 octobre  
 Jeudi 06 novembre  
 Jeudi 04 décembre  
 Jeudi 08 janvier 2026  
 Jeudi 05 février  
 Jeudi 12 mars  
 Jeudi 02 avril  
 Jeudi 07 mai  
 Jeudi 04 juin

Repas le 04 juin et jeux si vous voulez



## INAUGURATION DE LA MECS

Le 9 septembre, la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) située dans l'ex-propriété de Bernadette Christol, a été inaugurée.

La maison a été réhabilitée et des travaux de mise aux normes ont été menés pour adapter les locaux à leur nouvelle vocation : accueillir six enfants âgés de 6 à 13 ans.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'accueil et d'accompagnement d'enfants en difficulté en leur offrant un cadre de vie stable et bienveillant, dans une ambiance familiale.

Ils fréquentent l'école ou le collège et peuvent retourner le week-end dans leur famille.

Chaque enfant dispose de sa propre chambre et une équipe de neuf professionnels les encadre à tour de rôle, de jour comme de nuit (maîtresses de maison, moniteur éducateur, surveillant de nuit, agents d'entretien...).

Ce projet offre aux enfants un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins.



## CET ÉTÉ À CASTELNAU, UNE BELLE FRÉQUENTATION LORS DES FESTIVITÉS ! Soirée du 13 juillet

### Fête de la musique

La saison estivale a débuté avec la fête de la musique le 21 juin.

Le nouveau groupe local « Sautarock » s'est produit pour la première fois dans la cour du château.

Ambiance festive et musiques rythmées ont animé cette soirée, au grand plaisir des participants.



Le 13 juillet, les Castelnaulais et les touristes se sont retrouvés autour d'un repas organisé par le COC, précédé d'un apéritif convivial offert comme chaque année par la municipalité. Le groupe musical « Ladies and Sax » a animé la soirée avec un spectacle cabaret suivi du traditionnel bal. Le stand de la maquilleuse Segoland a, quant à lui, eu autant de succès que l'année dernière.

À la nuit tombée, les spectateurs ont pu assister au feu d'artifice qui grâce à une météo pluvieuse la veille a pu être maintenu.



### Les marchés des producteurs et la soirée du picpoul de Pinet, Une association réussie

Cet été 2025, la municipalité, la chambre de l'agriculture et le syndicat de défense de l'AOP du picpoul de Pinet se sont associés pour mettre à l'honneur les produits locaux dont le célèbre cépage unique du Picpoul de Pinet.

Deux soirées se sont déroulées dans la cour de château les vendredis 18 juillet et 22 août de 19h à 23h.

Un Winetruck était présent pour proposer à la dégustation et à la vente les différents Picpoul produits sur la commune de Castelnaud de Guers.

Par ailleurs, comme les années précédentes, les stands d'artisans producteurs locaux ont permis la découverte des produits du terroir. Étaient présents la ferme du Peyral du village, l'ostréiculteur « au détour » de Bouzigues, le stand de la ferme du Puech et la pâtissière Joelle Lhote.

Deux groupes ont animé musicalement les deux événements : le duo « Mahkah, un piano, une voix » le 18 juillet et le groupe « Soul and Pepper » pour la soirée du 22 août.

Ces deux soirées ont été l'occasion pour le public d'admirer le magnifique panorama depuis la cour du château sur la vallée de l'Hérault et la chapelle castrale.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - INSCRIPTIONS

Les élections municipales ont été fixées par décret les dimanches 15/03/2026 pour le premier tour et 22/03/2026 pour le 2ème tour.

Seront invités aux urnes les électeurs inscrits sur la liste principale (Français) et ceux sur la liste municipale (étrangers souhaitant voter pour les élections municipales). Le scrutin se déroulera à la salle polyvalente.



Les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques sauf pour les jeunes majeurs français recensés sur Castelnaud. Vous pouvez vous inscrire en ligne depuis le service [public.fr](https://public.fr) ou demander à l'accueil de la mairie un formulaire à remplir.

Dans tous les cas : joindre un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Le changement d'adresse au sein de la commune n'est pas automatique. Merci de vérifier l'adresse sur votre carte d'électeur et d'indiquer au service des élections la nouvelle adresse par simple mail.

Important pour recevoir à votre domicile les plis nécessaires pour les prochaines élections.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur service [public.fr](https://public.fr)

Besoin d'informations, contactez Claudia en mairie au 0467981694 ou par mail : [urba@castelnaud-de-guers.com](mailto:urba@castelnaud-de-guers.com)

## UN NOUVEAU TERRAIN D'ÉDUCATION CANINE ET D'AGILITY À CASTELNAU DE GUERS !

Créé par Elsa ALDEBERT , éducatrice canin diplômée d'État, DogEduc 34 propose désormais des cours d'éducation canine et d'agility sur un terrain spécialement aménagé.

L'agility est une discipline ludique et sportive qui consiste à faire évoluer son chien sur un parcours d'obstacles. Elle permet de **renforcer la complicité maître-chien**, de **stimuler le chien physiquement et mentalement**, et surtout de partager un moment convivial.

DogEduc 34 s'adresse à **tous les chiens, toutes races et tous niveaux**, du chiot au chien adulte.

En parallèle, DogEduc 34 propose également des **interventions PECCRAM** dans les écoles et les structures jeunesse, afin de sensibiliser les enfants à la bonne connaissance du chien et à la prévention des accidents par morsure.

Venez découvrir ces nouvelles activités ! Séance découverte offerte.

Contact et réservations au 0660060144/ [dogeduc34@gmail.com](mailto:dogeduc34@gmail.com)



# WINE TRUCK AOP PICPOUL DE PINET

## Le Concept, un véhicule aménagé en bar

Le Wine Truck incarne la volonté de l'AOP Picpoul de Pinet de sortir du vignoble pour aller à la rencontre du public. Pensé comme un espace convivial et moderne, il permet de déguster les vins de l'appellation, au verre ou à la bouteille, tout en découvrant l'histoire, le terroir et le savoir-faire des vigneron.

Le dispositif intègre également la vente de produits dérivés (goodies) aux couleurs de l'AOP, renforçant ainsi la visibilité de la marque et l'attachement à l'identité locale.



L'objectif est clair, il permet de mettre en avant :

### Une expérience mobile et immersive

Le Wine Truck permet d'aller directement à la rencontre du public, en créant un contact vivant, chaleureux et sensoriel autour du vin, bien au-delà des circuits traditionnels de dégustation,

### Une vitrine itinérante de l'appellation

Ce concept original transforme chaque déplacement en opération de communication ciblée, renforçant l'image de marque du Picpoul de Pinet dans des lieux stratégiques et inattendus,

### Un vecteur d'engagement collectif

Porté par les vigneron de l'appellation, ce projet fédère les énergies autour d'une initiative commune, moderne et conviviale, qui illustre parfaitement l'esprit d'innovation du territoire viticole.



Ainsi, cela permet de valoriser l'identité unique du Picpoul de Pinet, de renforcer sa visibilité et de fédérer autour d'une ambition commune portée par l'authenticité, la convivialité et l'ancrage territorial.

Le tout, dans un esprit écoresponsable et festif.

Les événements auxquels le Wine Truck a participé cet été :

13-15 juin : Salon des agricultures méditerranéennes – Villeveyrac

21 juin : Fête de la gastronomie – Sète

29 juin : Fête du terroir – Château Laurens

15 juillet : Le Bal – Château Laurens

**18 juillet & 22 août : Marché des producteurs – Castelnaud de Guers**

15 et 20 août : Nocturnes de Pézenas



SUIVEZ-NOUS

[www.instagram.com/aop\\_picpouldepinet](https://www.instagram.com/aop_picpouldepinet)

[www.linkedin.com/company/aop-picpoul-de-pinet](https://www.linkedin.com/company/aop-picpoul-de-pinet)

[www.facebook.com/picpoul](https://www.facebook.com/picpoul)



## UN PEU D'HISTOIRE

Àu début du XIXe siècle, Castelnaud-de-Guers, comme beaucoup de communes rurales françaises, voit émerger une volonté forte de scolariser les enfants.

C'est dans ce contexte que l'école est fondée, probablement vers 1830-1840, sous l'impulsion des lois Jules Ferry qui rendront l'instruction primaire gratuite, laïque et obligatoire en 1881-1882.

Ces lois garantissent l'accès à l'instruction pour tous, indépendamment de l'origine sociale ou économique.

## DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT MODESTES

Les cours sont souvent dispensés dans des salles louées ou des presbytères, avec des instituteurs itinérants chargés d'alphabétiser les enfants et de leur transmettre les valeurs républicaines.



## LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE CASTELNAU-DE-GUERS

À la fin du XIXème siècle, l'école était située dans les locaux de l'ancienne poste. Une école privée située rue Tartare, accueillait également des enfants de la commune.

Le projet de construction de l'école actuelle a été lancé en 1902 et les travaux ont officiellement débuté en 1904. En décembre 1925, une garderie enfantine a été aménagée pour accueillir les plus jeunes, marquant ainsi une étape importante dans l'adaptation de l'établissement aux besoins des familles.

À l'origine, les écoles pour filles et pour garçons étaient distinctes comme partout en France. Elles ont ensuite fusionné pour former une école mixte qui a été baptisée « Les Sautarochs » en 2003, à la suite d'un vote impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents et personnel).

À SUIVRE ...

## NOTRE CLOCHER

### Été 2025 - Ouvertures de l'Église Saint Sulpice

Pour cette 9<sup>ème</sup> année consécutive, les portes de notre église Saint Sulpice ont été ouvertes tous les mardis de l'été, lors des marchés des producteurs, pour les visites théâtralisées et jusqu'aux journées du patrimoine. Par rapport à 2024, la fréquentation les mardis a été équivalente mais bien plus importante les soirs de marché.

### Temps de Noël

Comme l'an dernier, la crèche sera installée et visible durant les vacances de Noël et jusqu'à la fête votive de Castelnaud. Les dates et horaires seront affichés en décembre.

D'ici là, il faudra continuer à entretenir l'église. La restauration par la Communauté d'Agglo des deux portes peintes du chœur (classées) a mis en évidence un problème de propagation de vers de bois. Il nous a été vivement conseillé de traiter rapidement les bancs afin d'éviter une détérioration rapide de tout le mobilier. Ce gros travail a été entrepris une première fois le 25 septembre en faisant appel aux volontaires pour venir nous aider. Parce qu'il est de notre devoir à tous, croyants ou non, de maintenir le patrimoine de notre village en bon état comme l'ont fait ceux et celles qui nous ont précédés ainsi que les municipalités successives.

Merci d'avance.

Équipe paroissiale de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs – Castelnaud. (contact 06.83.30.00.99)



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Malgré une météo très incertaine ce dimanche 21 septembre, la journée du patrimoine a débuté par une visite guidée du village, commentée par Noël Houllès, président de l'ASPAHC.

Une soixantaine de participants ont pu découvrir ou redécouvrir tout au long du circuit l'église St Sulpice, la chapelle des pénitents blancs avec la présentation du projet de la future salle du patrimoine du village, ainsi que la cour et la chapelle du château.

Après le traditionnel repas organisé par l'association, une projection de scénettes sur le thème des visites théâtralisées, organisées par la Tropa del Garrigo, a été présentée par Francis Tolini.



## Itiner'ART

**PORTES OUVERTES  
des ateliers d'artistes  
Samedi 11 octobre 14-18h**

**Dimanche 12 octobre 11-18h**

**Bernard Hennequin**  
17 rue Tartare  
06 38 35 39 87

**Anna Hauser-Pellerin**  
4 Plan Lespare  
06 83 25 76 86

ENTRÉE  
LIBRE

**CASTELNAU de GUERS**

## L'ART ELIER

Dans le cadre de la **Journée régionale des Portes Ouvertes des ateliers d'artistes d'Occitanie 2025** nous vous invitons à venir nous rencontrer dans nos ateliers !

Au cours d'une balade dans le centre historique de Castelnaud de Guers, vous pourrez découvrir nos univers artistiques différents et y passer un moment convivial autour de la création.

**Samedi 11 octobre à 17h**

**Parenthèse musicale**

(chant lyrique et interludes intimistes guitare/voix) avec Emilie Bea, suivi d'un apéritif.

Venez aussi récupérer la plaquette d'Itiner'ART, parcours d'ateliers d'artistes dans les alentours de Pézenas, que nous avons inauguré à Castelnaud de Guers au mois d'avril dernier dans nos ateliers.

En juin, nous avons participé à une exposition collective à Montagnac et d'autres expos vont suivre à Pomerols, Paulhan, Abeilhan, Tourbes, Sète...

Suivez nos événements sur nos pages Facebook et Instagram.

A très bientôt,

Anna Hauser-Pellerin et Bernard Hennequin

La rentrée 2025 s'est effectuée en toute sérénité.

L'équipe pédagogique n'a pas changé. Voici donc les 4 classes :

- Mme Carray TPS/PS/MS, 18 élèves,
- Mme Nadal GS/CP, 22 élèves,
- Mme Arribas, 26 élèves et
- Mr Couderc, 30 élèves.

Mme Libouroux continuera de nous accompagner et remplacera Mme Arribas, le mardi et Mme Nadal sur son jour de décharge administrative, le lundi.

L'effectif global se maintient avec 96 élèves de la TPS au CM2 comme en septembre 2024.

## RENTREE SCOLAIRE À L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS



Les élèves nés en 2022 et 2023 ont fait leur première rentrée en Toute Petite et Petite Section.

Cette scolarisation précoce et en douceur, proposée lorsque c'est possible, dans notre petit village permet aux enfants de se sociabiliser et d'appréhender l'année de Petite Section de manière beaucoup plus sereine.



De nombreux projets sont déjà au cœur des conversations des enseignants (projet exposition au jardin, projet élevages, projet archéologie, projet développement durable et labellisation E3D, spectacle de fin d'année, sortie au musée...).

Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, une année scolaire 2025/2026 riche et studieuse !

Pour l'équipe pédagogique, la directrice de l'école des Sautarochs, Julie Nadal

### Calendrier scolaire 2025 - 2026

	Zone A	Zone B	Zone C
<b>Toussaint</b>	Du 18 octobre au 3 novembre 2025		
<b>Noël</b>	Du 20 décembre au 5 janvier 2026		
<b>Hiver</b>	7 - 23 février	14 février - 2 mars	21 février - 9 mars
<b>Printemps</b>	4 - 20 avril	11 - 27 avril	18 avril - 4 mai
<b>Été</b>	A partir du 4 juillet 2026		

## L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

Dès les vacances d'avril, les enfants du centre de loisirs ont pu profiter d'activités thématiques proposées par l'équipe d'animation chaque mercredi, en attendant les grandes vacances. Au programme :

- **Jardin** (entretien, décoration, cueillette des légumes),
- **La savane** (activités manuelles),

**Les Tropiques** (atelier culinaire, création de décors).

Puis, les grandes vacances sont arrivées ! L'heure était à la détente avec des activités variées :

- **Plage, Intervilles et le monde marin,**

**Une sortie au Grand Bleu à La Grande-Motte** (piscine et toboggans).

Et bien sûr, l'entretien du jardin (arrosage, nettoyage) et des jeux sportifs pour s'amuser en plein air.

**Direction la Lozère !** C'était aussi le moment du séjour pour vos enfants, direction Banassac, une commune proche de La Canourgue. Les animateurs ont accompagné un groupe de 24 enfants, répartis en deux tranches d'âge (6-9 ans et 10-14 ans).

**Pour les 6-9 ans :**

- Spéléologie (à la journée),
  - Tir à l'arc,
- Escalade.

**Pour les 10-14 ans :**

- VTT (à la journée),
- Spéléologie (via corda)
- Tir à l'arc.

Sans oublier la traditionnelle randonnée pour acheter de petits souvenirs. Et pour clore le séjour en beauté : la boum sur le thème du **Festival de Cannes !**

**Déjà la rentrée...** qui pointe son nez et toute l'équipe a hâte de retrouver vos enfants pour une nouvelle année scolaire. Pour cela, n'oubliez pas de remplir les nouveaux dossiers, notamment la **fiche sanitaire obligatoire** pour les inscriptions aux temps d'accueil (garderies, cantines, mercredis et vacances). Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée !



En raison d'une journée de formation aux premiers secours pour l'ensemble du personnel, le centre de loisirs sera exceptionnellement fermé le **mercredi 6 octobre 2025**.

**Cette formation est essentielle afin de garantir l'accueil et la sécurité de vos enfants.**

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous excusons pour la gêne occasionnée.

## NOUVEAUX ESPACES EXTÉRIEURS NON-FUMEURS DEPUIS LE 1ER JUILLET 2025



À compter du 1er juillet 2025, l'interdiction de fumer s'étend à de nouveaux lieux extérieurs.

Cette mesure vise à lutter contre les addictions et à protéger les jeunes. Elle s'inscrit dans une démarche de santé publique, visant à réduire l'exposition à la fumée passive et à limiter l'incitation à fumer..

Depuis cette date, il est interdit de fumer dans les espaces suivants, pendant les heures ou les périodes d'ouverture :

- parcs et jardins publics,
- plages bordant des eaux de baignade,
- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs,
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs,
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.



## FÊTE DE L'EAU ET DE LA RIVIÈRE

La fête de l'eau et de la rivière s'est déroulée le samedi 14 juin 2025. Elle est le fruit d'une co-construction entre les communes de Castelnaud-de-Guers, Pinet, Pomérols, Marseillan et est portée par une dynamique collective avec la participation de l'association des jardins partagés de Pinet et des habitants. Cet événement a été un véritable succès avec une fréquentation d'environ 80 personnes.

Les stands proposés ont rencontré un fort intérêt et ont permis de belles interactions avec les habitants et les élus ((éco-jardinage, jeux, balade, goûter, tombola).

Cette fête a permis de recruter des futurs référents rivières, aux profils variés et issus du territoire. Cela laisse entrevoir de belles perspectives pour la suite des actions et pour la Fête des rivières 2026 qui pourrait avoir lieu à Pomérols comme l'a proposé Monsieur le Maire, Laurent Durban.



## NETTOYONS LA NATURE À CASTELNAU

Cette année et pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité vous propose de venir participer à une marche conviviale et solidaire à travers le village et ses abords pour ramasser les déchets !



Munissez-vous simplement de bonnes chaussures et si possible d'un gilet jaune. Plusieurs parcours seront proposés pour s'adapter aux âges des participants, que vous soyez petits ou grands, c'est accessible à tous!  
Rendez-vous à **9h00 SAMEDI 11 OCTOBRE place de la mairie.**  
Nous clôturerons cette matinée par un apéritif offert par la municipalité.  
Nous vous attendons nombreux !

## Club du 3<sup>ème</sup> âge

Nous avons terminé la première saison 2025 fin juin, par un repas pris au Domaine Bel Air à Marseillan : brasucade et porcelet à la broche.

Après l'Assemblée Générale en janvier, nous avons organisé deux lotos, un lors de la Fête du village et le deuxième au mois de mars. Nous avons partagé la Galette des Rois le 2 février et le 2 mars le grand repas dansant à la salle polyvalente.

Nous avons assisté à la salle Zinga Zanga de Béziers à un grand spectacle "Chants et Danses du Monde".

En mai nous nous sommes réunis pour le repas charcuterie.

Le 6 septembre, nous avons participé à la présentation des associations de Castelnau.

Pour la rentrée nous prévoyons :

- ♦ du 29 septembre au 2 octobre, 4 jours en voyage à Nice,
- ♦ tous les vendredis à 14h30, jeux de société et de belote qui reprendront le 3 octobre.

Face au succès de l'année dernière, l'association organise à nouveau un concert avec Franck Malbert à l'église de Castelnau le samedi 6 décembre à 16h00.

La secrétaire, Gisèle SEGURA



## VISITES THÉÂTRALISÉES

### La Tropa del Garrigo

La Tropa del Garrigo, qui vient de clôturer une belle saison, est à la recherche d'un nouveau comédien.

En effet, Jean-Charles Durand qui interprète le Marquis de Vins et le Baron de Guers est au regret de devoir renoncer à poursuivre l'aventure.

Nous cherchons donc sa relève.

D'autres talents sont également recherchés : joueurs de fifres mais aussi jongleurs par exemple.

Contact : Jean Pellerin  
06.13.15.18.00



### Cie Les Rosses Moustiques

La troupe qui interprète actuellement Tailleur pour Dames de Feydeau sera sur la scène de St George d'Orques le 11 octobre pour une représentation à guichet fermé, pour la Semaine Bleue.

Le lendemain, dimanche 12 octobre, ils seront à 20h30 sur la scène de St Thibery dans le cadre du Festival de Théâtre Amateur.

Enfin, le dimanche 30 novembre, les Rosses Moustiques donneront à nouveau cette comédie à Caux à 16h30.

Contact : Jean Pellerin 06.13.15.18.00

## COC - Club Omnisports Castelnaulais

### LE TAMBOURIN

Cette saison a été plutôt compliquée pour les séniors qui, malgré de gros efforts terminent derniers du championnat de Départementale 1 avec seulement un match victorieux. Espérons que la prochaine saison se déroule avec de meilleurs résultats!

Ecole de tambourin : Manon, Christine, Yoann, Nicolas et Angel ont, cette année encore, fourni un travail remarquable auprès des Poussins et des Benjamins qui se hissent respectivement à la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place du Championnat Honneur. Un grand bravo à eux et félicitations pour leurs superbes résultats.

### LES FESTIVITÉS

Tout au long de cette saison, le COC s'est efforcé de répondre présent aux moments d'animer le village, comme pour le Marché de Noël, la Fête de la musique ou le repas du 13 juillet et continuera de le faire avec plaisir!

Cet été nous avons aussi fêté comme il se doit nos 40 ans, et malgré une fréquentation bien moindre que ce que nous aurions espéré. C'est dans une ambiance joyeuse et détendue qu'anciens membres, dirigeants et adhérents ont pris plaisir à se retrouver.

### LES AUTRES ACTIVITÉS

le Qi Gong et le Pilates font encore le plein cette année comme l'an dernier mais par manque d'adhérent/tes, la section Gym douce va malheureusement devoir être supprimée.

De nouveaux membres ont rejoint les rangs et déjà, quelques projets sont à l'étude comme le retour des concours de belote dans une formule qui vous sera dévoilée prochainement ainsi que le retour d'une section pétanque compétition pour laquelle la réfection du terrain route de Florensac est à l'étude.

Et enfin, nous auront le plaisir de vous retrouver le 27 septembre dans la cour du château pour une journée conviviale en partenariat avec le Cap'O Bar et la municipalité.

Nous voudrions profiter de cet éditto pour remercier deux bénévoles du COC qui malheureusement nous quittent, Jean-Pierre Bosquier, qui fut le Président du COC de nombreuses années et qui à donné sans compter son temps et son énergie à la croissance et la reconnaissance de l'association et Angel Matéo, Coach emblématique de l'école de Tambourin, la force tranquille qui a su prodiguer ses conseils à nos petits joueurs, leur permettant de progresser sans cesse. Un grand merci à vous deux et bonne retraite associative !!!



### SECTION PILATES - GYM - QI-GONG

Section PILATES/QI GONG  
RESPONSABLE DE SECTION  
Guiraud Delphine 07.83.3719.25

PILATES: Lundi 16h30-17h30 1h/  
semaine - 75€ - Salle polyvalente

QI GONG: jeudi 10h30-11h30 1h/  
semaine - 75€ - Salle polyvalente

### ÉCOLE DE TAMBOURIN

(6 à 14 ans) 1h/semaine - 40€  
Responsable de section Guiraud Ni-  
colas 06.22.75.65.04  
Vendredi 17h30-18h30  
Début des entrainements  
26/09/2025

### ÉCOLE DE TAMBOURIN "CHRIS ALLEMAND"

Parking Salle Polyvalente

CARTE D'ADHÉRENT : Adulte 16€ - de  
13 ans 8€

La carte d'adhérent est OBLIGATOIRE  
pour l'accès aux activités.

## CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Route de Florensac

CASTELNAU DE GUERS



## Cousido de Pleg à Pleg

L'association Cousido Pleg Pleg a repris ses activités couture et tricot cette semaine.

Nous nous retrouvons tous les mardis de 14h00 à 1700 à la salle attenante à la maison du peuple.

Coût de l'adhésion : 15€

Venez nous rejoindre pour partager en même temps un moment de convivialité.



Choix des boutons à coudre sur un gilet d'enfant



## Le club photo

Après l'après-midi des associations du 6 septembre, le Club Photo de Castelnau-de-Guers a fait sa rentrée le 11 septembre, entamant ainsi sa 9<sup>e</sup> année d'existence.

Aux côtés de ses membres fidèles, le club accueille cette saison deux nouveaux adhérents. L'année s'annonce riche en challenges, ateliers offrant de belles occasions d'approfondir nos connaissances en photographie (prise de vue et post-traitement), d'analyser des images, de mieux comprendre le matériel et de découvrir les nouvelles fonctionnalités des logiciels récents de retouche.

Mais le club, c'est aussi des moments de partage autour de sorties, d'expositions et d'auberges espagnoles, toujours dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Si vous souhaitez nous rejoindre, il n'est pas trop tard : n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour une visite sans engagement !

Gérard Guiraud

[clubphoto.cg@gmail.com](mailto:clubphoto.cg@gmail.com)

<https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>

<https://www.facebook.com/clubphoto.CastelnaudeGuers/>





## AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnaud de Guers

**Communication** : Driss. 06 81 55 53 18. [amsc.castelnaudeguers@gmail.com](mailto:amsc.castelnaudeguers@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/amsc.castelnaudeguers/>

L'AMSC Castelnaud-de-Guers reprend du service pour la saison 2025-2026 !

L'Association Multisports et Culturelle de Castelnaud-de-Guers (AMSC) a tenu son assemblée générale annuelle le 6 septembre 2025, un moment d'échanges pour dresser le bilan de l'année écoulée et préparer ensemble la nouvelle saison.

Les activités reprendront dès le 15 septembre, avec un programme riche et varié, ouvert à toutes et à tous.

Pour sa huitième saison, l'équipe vous propose un mélange d'activités incontournables et de nouvelles initiatives :

- Plus de sorties en Joëlette, pour permettre aux personnes à mobilité réduite de découvrir la nature et les beaux paysages de notre région.
- Le Club CPN (Connaître et Protéger la Nature), qui se réunissait déjà pendant les vacances scolaires, proposera désormais des rendez-vous réguliers chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, pour éveiller la curiosité et la sensibilité écologique des enfants tout au long de l'année.

Des soirées jeux revisités, avec une thématique de saison, pour des moments ludiques et conviviaux à partager en famille ou entre amis.

L'AMSC, c'est aussi une équipe de bénévoles dynamiques qui s'étoffe encore cette année !

Nous avons le plaisir d'accueillir Clarisse, Angie, Alain, Alexia, Joël et Armand, notre nouveau trésorier. Ils rejoignent Étienne, Ariel, Sophie, Anke, Claire et Driss, déjà engagés, pour faire vivre l'association et mener à bien les nombreux projets de la saison.

Un immense merci à chacun pour son implication et son énergie !

Enfin, grâce au soutien précieux de la municipalité, l'AMSC a pu acquérir trois nouveaux murs mobiles pour l'activité tir à l'arc, offrant ainsi aux archers, petits et grands, des conditions d'entraînement optimales, et pourquoi pas, la possibilité de former nos futurs champions !

Vous trouverez en pièce jointe un tableau détaillant toutes les activités, avec leurs horaires et modalités, pour préparer au mieux votre rentrée sportive et culturelle.

Nous vous donnons rendez-vous à partir du 15 septembre 2025 pour vivre ensemble une nouvelle saison pleine d'activités, de découvertes et de convivialité !

Activités	quand ?	A quelle heure ?	Où ?	Pour qui ?	Combien ?	Avec qui ?
Multisports	Lundi	17h15-18h15	Salle polyvalente	4-8 ans	100€	Driss 06 81 55 53 18
Badminton	Lundi	18h30-19h30	Salle polyvalente	enfants & ados	100€	Driss 06 81 55 53 18
Pilates	Mardi	9h00-10h00	Aumes	Adultes	150€	Claire
Gym	Mardi	10h30-11h30	Salle polyvalente	Adultes	110€	Claire
CPN	Mercredi	14h00-17h00	Salle polyvalente ou terrain	6-12 ans	250€	Ariel 07 85 38 41 07
Tir à l'arc	Mercredi	18h30-21h00	Salle polyvalente	A partir de 7 ans	110€-155€	Driss/Alain 06 81 55 53 18
Badminton	Jeudi	18h30-21h00	Salle polyvalente	Adultes	110€	Driss 06 81 55 53 18
Pilates	Jeudi	19h30-20h30	Aumes	Adultes	150€	Anke
Tir à l'arc	Samedi	10h00-12h00	Salle polyvalente ou extérieur	A partir de 7 ans	110€-155€	Driss/Alain 06 81 55 53 18
Camps Nature	Vacances scolaires	journée	Terrain extérieur	6-13 ans	18€-26€	Ariel 07 85 38 41 07



Les soirées « jeux de société » reprendront vendredi 26 septembre

## Association des Anciens Combattants de Castelnau-de-Guers

### Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN)

### UFCH

(Union Fédérale des Combattants de l'Hérault)



**B**ilan de nos activités depuis la Cérémonie de la Victoire de 1945 le 8 mai 2025.

Le 8 juin 2025, nous avons rendu hommage aux Morts pour la France lors de la guerre d'Indochine devant le Monument du Souvenir au Cimetière de Castelnau-de-Guers avec sortie des drapeaux, dépôts de gerbes, lecture de Messages.

Prochaines activités prévues jusqu'à la fin de cette année à Castelnau de Guers.

Courant octobre se tiendra l'Assemblée Générale de notre Association (remise des cartes, adhésions, compte rendu moral et financier, renouvellement du bureau, questions diverses).

À noter : le montant des adhésions ne change pas (20 € FNACA et 12€ UFCH).

Date à préciser, une réunion du Comité Départemental est prévue début octobre 2025.

Mardi 11 novembre 2025 : célébration de l'Armistice de 1918.

Vendredi 5 décembre 2025 : hommage aux victimes de la guerre en Algérie.

Bonne rentrée de vacances ! Bon courage à Tous.

Le Président

## L'AC3

### Association des Copains et des Copines du Carrefour



**C**et été, l'association a organisé deux randos « bivouac », le 28 juillet et le 15 août sur le site de st Antoine et l'Étendoir des Fées avec découverte de la constellation et des étoiles filantes avec Florian Dittgen comme animateur.

5 personnes y ont participé.

Elles ont beaucoup apprécié ces sites magiques de la garrigue de Castelnau de Guers.

L'année prochaine, 3 randos « bivouac » seront à nouveau proposées, limitées à 10 personnes à cause du transport de matériel le jour-même (suivant la météo).

Les randos « lune » seront reprises chaque mois de l'été avec un conteur, limitées à 20 personnes

B.Woimant



## Les chats libres

**L'**été 2025 s'achève et la fin des abandons, on l'espère. De nombreux chatons, arrivés à l'âge adulte seront stérilisés en automne. Pour cela, nous souhaitons obtenir rapidement les bons de stérilisation de la Fondation 30 millions d'amis, demandés par l'intermédiaire de la mairie. Nous avons sollicité également par mail la Fondation Brigitte Bardot.

Nous ne pouvons, pour des raisons économiques, identifier les chats capturés pour la stérilisation quand c'est aux frais de l'Association, la loi oblige les propriétaires à identifier leur chat, les chats errants ne sont pas la propriété de l'Association. Ils sont stérilisés en priorité pour éviter leur prolifération et sont marqués gratuitement à l'oreille pour les repérer et relâcher sur les lieux de capture. Ils dépendent des municipalités de leur territoire (article du code rural) et sont soignés et nourris par l'Association et quelques bonnes âmes. Priver un animal de nourriture est un acte de maltraitance (article R 214.17 du code rural).

Petit rappel : le montant des adhésions pour la nouvelle année n'augmente pas, toujours 10€, ce qui reste raisonnable.

Les ventes de confitures sur le marché de Pézenas au profit de l'Association, interrompues depuis le mois de juin pour raison de santé, reprendront fin septembre.

Merci à nos lecteurs et bonne fin de vacances.

Le bureau de l'Association.

### Les Chats Libres



de Castelnau de Guers

## Etat civil

### RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Afin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

### MARIAGE

HESPEL Anaïs et BELKHATIR Seddik

GODET Alexandra et MENU Éric

GIACHETTO Ariane et GUILHEM Lionel

GASPAR Jessica et SERS Sébastien

### DÉCÈS

SERIEYS Marcel

VALETTE Nicole épouse  
SERIEYS

ADOLPHE-STANISLAS  
Colette,  
épouse LIGNON

FAGES Simone, épouse  
ALBAJAN

BARLET Eric

CARON Willem

FREDIÈRE Patrick

## Infos pratiques La mairie

### Accueil du public

Du lundi, au vendredi 8h30/12h00

### Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

### Agence postale municipale

Du lundi au vendredi  
8h30/12h00

**Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.**

### Contacts

**Célia Vidal - 8h30/12h00**

accueil@castelnau-de-guers.com

04 67 98 13 61

**Valérie Ramy**

finances@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 93

**Marion Rubio**

communication@castelnau-de-guers.com

04 99 41 00 09

**Claudia Weichert**

urba@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 94

**Police municipale**

06 38 60 11 76

**Le centre de loisirs**

enfancejeunessecdg34120@gmail.com

04 67 30 29 59

**L'école**

04 67 98 98 32

ce.0341074h@ac-montpellier.fr

### Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**

7 bis avenue des Sautarochs

04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral

04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise,

**psychologue**

5 place du jeu de Ballon

04 67 90 75 03

### En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement



Numéro d'astreinte

07 87 62 36 81

**Droit d'expression des élus de l'opposition**  
**Aucun texte ne nous a été communiqué.**

### Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

793 abonnés à ce jour



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

**((( Suivez l'actualité de la commune )))**

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !  
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR **GRATUITE SANS PUBLICITÉ SANS INSCRIPTION**

Google Play | App Store | AppGallery